

RÉUNION DU 3 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le trois septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HUNAUT Marco, Maire.

Date de convocation : le 25 août 2010

Etaient présents : M. FOULONNEAU, Mme DENIS, MM. PRIEUR, BOURGEAU, MMmes MENAGER, LEBRETON, DESCHAMPS, M. CHASLERIE, MMmes PITON, NOPPE

Absents excusés : M. ROSAIRE, M. BARBOT, M. BONNEROT M. BARON

Secrétaire : Mme PITON

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter un sujet à l'ordre du jour :

1. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER 3, rue des Pinsons.

Le Conseil accepte de délibérer sur le sujet.

DÉLIBÉRATIONS

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section E n° 963 3, rue des Pinsons.

SICTOM CONVENTION BOUES STATION

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'un marché a été lancé par le SICTOM Loir et Sarthe pour l'étude et le suivi des boues de stations d'épuration pour 10 communes intéressées et pour la Communauté de communes Loir et Sarthe pour Tiercé.

Les stations à boues activées sont celles de Champigné (lit planté de roseaux), Chateauneuf sur sarthe, Contigné, Daumeray, Durtal, Jarzé, Juardeil, Les Rairies, Seiches sur Le Loir, Tiercé (Communauté de Communes Loir et Sarthe)

Le Comité syndical, lors de sa séance du 19 décembre 2009, a donné son accord pour retenir le Groupement SG Environnement/ Manceau Environnement.

Il a donc été établi un projet de convention afin de répartir le coût entre les communes et la communauté de communes Loir et Sarthe pour les stations à boues activées et de faire payer le coût réel de l'étude pour les communes en lagunage.

Le montant de l'étude s'élève pour les stations à boues activée à :

- 14 214,46 € TTC pour l'année 2010
- 14 214,46€ TTC pour l'année 2011
- 14 214,46 € TTC pour l'année 2012.

Ceci correspond à l'analyse des boues et au suivi agronomique des sols pour le recyclage en agriculture des boues de stations d'épuration.

La participation de notre commune s'élève à :

- 437,81 € TTC pour l'année 2010
- 437,81 € TTC pour l'année 2011
- 437,81 € TTC pour l'année 2012

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

ACCEPTTE de rembourser au SICTOM la prestation au prorata de l'équivalent habitant des stations d'épuration.

AUTORISE M. Le Maire ou un de ses adjoints à signer la convention participation étude boues station épuration.

LOCATION LOGEMENT 9 PLACE DE LA MAIRIE

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que le logement sis 9 place de la Mairie est loué depuis le 15 décembre 2009 à Mme VIAUD Sophie. Il précise que Madame VIAUD demande que le bail soit au nom de Madame VIAUD Sophie et Monsieur NAIL Mickaël à compter du 1^{er} octobre 2010.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de mettre le bail du logement sis 9 Place de la mairie au nom de Mme VIAUD Sophie et M. NAIL Mickaël

TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES LIGNES A CELLIERES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux d'enfouissement coordonnés des équipements de communications électroniques au P9 Cellières ont été confiés au Syndicat Intercommunal d'énergies de Maine et Loire.

Il dépose sur le bureau la Convention tripartite à établir entre la Commune, France Télécom et le Syndicat d'énergies. Elle concerne les travaux d'effacement et de renforcement des réseaux issus du P9 Cellières. Elle fixe les modalités administratives, techniques et financières de réalisation de l'opération de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité avec dissimulation des réseaux aériens existants.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

AUTORISE, Monsieur le Maire ou un de ses Adjoints à signer la Convention devant intervenir entre la Commune, France Télécom et le Syndicat d'énergies de Maine-et-Loire pour les travaux d'effacement et de renforcement des réseaux issus du P9 Cellières.

CHAUFFERIE BOIS - MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Madame MENAGER Anne Conseillère Municipale informe le Conseil que la Commission a reçu les deux bureaux d'études qui ont déposé une offre E.D.E.L. de Mazières-en-Mauges et A.C.E. de Bressuire. Elle précise que pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une chaufferie bois/fioul, l'offre de la Société E.D.E.L. s'élève à 12 000 € HT et l'offre de la société A.C.E. s'élève à 17 400 € HT. La Société A.C.E. doit revoir sa proposition.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le marché.

PLAN LOCAL D'URBANISME - EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Monsieur FOULONNEAU Dominique dépose sur le bureau le devis du bureau d'études SAGE Environnement. Il précise que du fait de la demande, axée sur une problématique de botanique, la Société SAGE Environnement souhaite réaliser la proposition au printemps. Un courrier a été adressé aux services de l'Etat pour demander l'autorisation de réaliser l'étude au plus tôt.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer le marché.

COMITE DE PILOTAGE DES ASSOCIATIONS

Madame DENIS Françoise Maire Adjoint, présente au Conseil les missions du Comité et demande de désigner les membres du Conseil qui participeront au Comité de pilotage. Sont désignés délégués : M. le Maire, Mme DENIS Françoise, M. ROSAIRE Emile, M. CHASLERIE Guillaume, M. BARON Richard ou M. BONNEROT Denis.

INFORMATIONS

TERRAIN ANCIENNE SCIERIE - LIMITES SEPARATIVES

Monsieur le Maire présente au Conseil le plan de bornage en limite de la propriété de M. et Mme BOULARD Pierre. Le sujet « vente de la Scierie » sera à l'ordre du jour de la réunion du mois d'octobre.

ETUDE DE MISE EN TOURISME

Madame DENIS Françoise Maire Adjoint, présente le projet et informe le Conseil que la mission a été confiée au Cabinet PLANETH de Paris pour un coût de 11 830 € HT.

ECOLE NUMERIQUE RURALE

Madame MENAGER Anne Conseillère Municipale, expose les différentes étapes de la mise en place du mobilier et des travaux d'électricité.

CANTINE SCOLAIRE BILAN DES TRAVAUX

Madame MENAGER Anne Conseillère Municipale, donne un compte rendu des travaux réalisés dans la cantine. L'inauguration de la cantine et des aménagements pour l'Ecole Numérique Rurale est à prévoir.

EMPLOI PASSERELLE

Monsieur le Maire, informe le Conseil que M. AUBRY Julien a été embauché sous contrat « CAE Passerelle » du 15 août 2010 au 14 août 2011

AGREMENT AU TITRE DU SERVICE CIVIQUE

Monsieur le Maire, informe le Conseil que la Commune est agréée au titre de l'engagement de service civique pour l'accueil d'un volontaire

REPLANTATION DES PEUPLIERS

Monsieur le Maire, demande au Conseil de réfléchir aux différentes espèces qui pourraient être replantées à la place des peupliers.

CONVENTION COMMUNAUTE DE COMMUNES ET ANJOU SPORTS NATURE

Madame DENIS Françoise Maire Adjoint, informe le Conseil que la Commission « Association Animation Solidarité » souhaiterait que la convention signée entre la Communauté de Communes du Haut Anjou et Anjou Sports Nature soit dénoncée.

CENTREALE 7 PROJET ITINEART EDITION 2011

Monsieur le Maire propose que la commune se porte candidate.

FDGDON FORMATION 2010

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint, présente la liste des formations proposées par la FDGDON

REUNION SICTOM LOIR ET SARTHE

Le SICTOM invite les conseillers municipaux à une réunion d'information le 17 septembre à 18h30 à MIRE. L'Assemblée générale aura lieu le 25 septembre à 9 h à Tierce.

RANDONNEURS DES 3 RIVIERES

Madame DENIS Françoise Maire Adjoint informe le Conseil que l'Association des Randonneurs des Trois Rivières demande des serveurs pour le repas du comité Départemental.

STATION TRAITEMENT DES EAUX CHATEAUNEUF

Monsieur le Maire informe de la visite de la station de pompage des eaux de Chateauf-sur-Sarthe le 18 septembre

DATES A RETENIR

REUNION ACCESSIBILITÉ LE 17 SEPTEMBRE

UNC CONGRES CANTONAL LE 19 SEPTEMBRE

FESTIL'IVRES LE 3 OCTOBRE

LA RENAISSANCE CHALLENGE JUVARDEILLAIS LE 3 OCTOBRE

C.C.A.S. REPAS DES AINÉS LE 6 OCTOBRE

MARCHE DU GOUT ET DES SAVEURS LE 10 OCTOBRE

UNE PETITE MARCHE POUR LA NATURE LE 16 OCTOBRE

QUESTIONS DIVERSES

STAGE DECOUVERTE

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'afin d'étendre le champ des opportunités de développement professionnel de son personnel et de l'ouvrir à de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle, La Poste a conçu et mis en place un dispositif de passerelles vers les trois fonctions publiques.

Il dépose sur le bureau un projet de convention qui a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre d'un parcours tutoré dans une collectivité territoriale.

Il propose d'accueillir dans le cadre du projet de mobilité vers la fonction publique territoriale, un stagiaire du 25 octobre 2010 au 30 octobre 2010 dans le service technique de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

AUTORISE, Monsieur et Maire ou un de ses Adjointes à signer la Convention individuelle de parcours tutoré dans le cadre d'un projet de mobilité vers la fonction publique territoriale devant intervenir entre La Poste et la Commune.

COMPTE RENDU REUNION COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-ANJOU

Madame MENAGER Anne Conseillère Municipale, donne un compte rendu de la réunion de la commission d'évaluation des transferts de charges du 2 septembre 2010.

TRAVAUX RESEAU ASSAINISSEMENT ROUTE DE CHATEAUNEUF

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint, informe le Conseil sur le projet d'extension du réseau d'assainissement route de Chateauneuf afin de desservir les parcelles de La Perrière. La révision de la Taxe Locale d'Equipement sera à l'ordre du jour du prochain Conseil et la création de la taxe de raccordement au tout à l'égout sera proposer pour le budget prochain.

POSTE PECHE HANDICAPE

Monsieur le Maire informe le Conseil des travaux qui seront réalisés sur la rivière pour la réalisation du poste de pêche handicapé.

A.C.A.L.

Monsieur le Maire propose d'adresser à l'association un courrier de remerciements pour l'organisation de la Fête d'été.